

PIONSAT

www.pionsat.fr



Reconstruction
du Centre de Rééducation

Inauguration
de la Maison de Santé

Fin des Travaux de Rénovation
de l'EHPAD La Louisiane

Ouverture
de la Galerie Commerciale

La préparation d'un bulletin municipal annuel est l'occasion de mesurer l'évolution de notre commune et l'année 2014 s'avère riche en événements. Les associations participent grandement à cette animation et nous souhaitons rendre compte de leurs activités dans ce bulletin afin d'en montrer la variété et l'intérêt collectif. L'avenir de la Commune dépendra pour beaucoup de l'animation sociale que nous apporterons à notre territoire.

Nous avons donc commencé l'année par une visite inaugurale de la Maison de Santé par la Ministre de la Santé et nous l'avons terminée par l'inauguration de la seconde tranche des travaux de la Maison de retraite, l'EHPAD « La Louisiane ». Cérémonie au cours de laquelle le directeur de l'Agence Régionale de Santé a confirmé son accord sur le plan de financement du projet de reconstruction du Centre de Médecine Physique et de Réadaptation (CMPR) ouvrant ainsi la voie à la réalisation des travaux tant attendus. Au cours des mois écoulés, la commune a poursuivi les travaux en cours concernant la suppression des branchements au plomb et la rénovation du château. L'année 2014 a surtout été marquée par le renouvellement du Conseil municipal et du Conseil communautaire. C'est avec plaisir que nous accueillons de nouveaux élus. Le temps des passions de campagne est maintenant derrière nous et chacun est invité à participer à la réflexion collective, car nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour bâtir le Pionsat de demain dans un paysage institutionnel en complète mutation, où le monde rural va devoir se battre pour garder des conditions de vie décente. Deux décisions contestables et contestées entreront prochainement en application et concerneront, l'une le redécoupage des cantons et, l'autre le redécoupage des régions. Ces deux décisions ont pour conséquence de réduire fortement la représentativité du monde rural et la proximité républicaine qui garantit à nos territoires des services publics et des chances de renouveler notre développement. J'ai d'ailleurs transmis en tant que maire de Pionsat plusieurs courriers à mes collègues élus d'Auvergne pour exprimer mes réserves et mon scepticisme sur ces décisions. (Pour votre information, vous trouverez dans ce bulletin la première de mes interventions). Des inquiétudes, nous pouvons en avoir ! Dans quelques semaines nous allons devoir élire, selon une nouvelle formule, les représentants des nouveaux cantons – nous relevons désormais du canton de Saint-Éloy-les-Mines - qui devront aller siéger à un Conseil départemental dont ... la suppression prochaine est déjà annoncée ! La réflexion sur les périmètres des intercommunalités est relancée et programmée pour 2015

avec une mise en place au 1^{er} janvier 2017 alors qu'aucune loi ne précise encore les seuils démographiques minimums pour les regroupements ! Des élections régionales, dans le périmètre des super-régions, doivent se tenir au cours de cette année, mais la date est remise en cause ! Enfin, pour simplifier les choses, d'aucun(e)s prétendent maintenant vouloir fusionner les communes... Jamais, je crois, la France n'a connu un tel cafouillage dans ses institutions où tout est mis en chantier dans la précipitation, sans réflexion préalable, sans concertation et stratégie d'ensemble. Le contexte de l'économie nationale et la baisse tendancielle des crédits dévolus aux collectivités locales apportent une touche encore plus sombre aux prochains mois. Cependant, si personne ne semble savoir où conduit le chemin que prend notre pays, pour nous, habitant de Pionsat, notre centre d'intérêt doit demeurer le développement de notre commune. Ainsi, l'année 2015 sera pour la municipalité une année de réflexion et d'études de faisabilité pour programmer des travaux de mises aux normes à la mairie, au château et à l'école primaire. Les mises en place des nouvelles délégations de service public de l'eau et de l'assainissement nous conduiront aussi à réfléchir à de nouveaux investissements dans ces domaines. Nous poursuivrons nos démarches pour recueillir un niveau de subvention suffisant pour lancer la reconstruction de notre salle des fêtes qui doit devenir un « Espace multimédia de grande capacité » grâce à l'arrivée prochaine de l'internet très haut débit.

Le philosophe Alain disait que « l'optimisme était affaire de volonté et le pessimisme d'humeur ». À Pionsat, il est aussi affaire de bon sens ! Avec la reconstruction du Centre de Médecine Physique et de Réadaptation, le pôle sanitaire et médico-social de Pionsat est relancé pour plusieurs années. Notre commune est redevenue un pôle commercial autour du supermarché. Nous devons désormais renforcer notre pôle économique en valorisant la Zone d'Activités Économiques des Fayes. C'est en partie pour cela que j'ai accepté la vice-Présidence de la Communauté de communes en charge du développement économique et j'ai bon espoir que la nouvelle année nous apporte des projets d'implantation.

Chacun doit prendre conscience de la chance que nous avons et de l'opportunité qui nous est offerte de pouvoir hisser encore notre commune à un niveau supérieur de son développement. En ce début d'année, j'adresse, à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2015.

Jérôme Gaumet
Maire de Pionsat



SANTÉ & SOCIAL

Inauguration de la Maison de Santé	p. 4
Inauguration de la Seconde Tranche des Travaux de la Maison de Retraite	p. 4
Feu Vert pour la Reconstruction du Centre de Rééducation !	p. 5
Visite de la Ministre de la Santé à Pionsat	p. 6

URBANISME

Rénovation de l'Agence du Crédit-Agricole	p. 6
Poursuite des Travaux de Restauration du Château	p. 6
Rénovation de La Poste	p. 7
Sécurité - Zone 30 & Radar Pédagogique	p. 7
Une Nouvelle Signalétique dans le Bourg de Pionsat	p. 7
La Commune entretient ses Entrées de Bourg	p. 8
Mobilisons-nous contre la Prolifération des Pigeons dans le Bourg !	p. 8

FINANCES

Budgets 2014	p. 9
--------------	------

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ouverture de la Galerie Commerciale	p. 10
De Nouveaux Services Commerciaux & de Nouvelles Activités à Pionsat	p. 10

JEUNESSE & SPORT

Baptême du Collège de Pionsat «Nestor Perret»	p. 10
Mise en Place des Rythmes Scolaires	p. 11
Projet de l'École Primaire de Pionsat	p. 11
Rénovation d'un Court de Tennis	p. 12
Des Initiatives au Collège Nestor Perret	p. 12

EAU & ASSAINISSEMENT

Délégation de Service Public : Service Eau & Assainissement	p. 13
Remplacement des Branchements au Plomb	p. 13

INTERCOMMUNALITÉ

Un Nouveau Conseil Communautaire	p. 14
----------------------------------	-------

VIE CITOYENNE

Résultats des Élections Municipales & Communautaires des 23 et 30 Mai 2014	p. 14
2015, Année d'Élections Locales !	p. 15
Recensement 2014 de la Population et son Évolution	p. 15

VIE COMMUNALE

Acquisition de Deux Défibrillateurs	p. 15
Passage de la 19 ^e Virade des Voitures Anciennes	p. 16
Le Réflexe www.pionsat.fr entre dans les Mœurs	p. 16
La Commune de Pionsat obtient le Prix Départemental du Fleurissement	p. 17
Le Centre de Secours de Pionsat à l'Honneur	p. 17

ASSOCIATIONS

L'U.C.A.P. se mobilise pour animer la Commune	p. 18
La Combraille Vive compte bien prolonger en 2015 son succès	p. 18
Des Fêtes Musicales sous le Signe de l'Ouverture	p. 18
Avenir Combraille Football	p. 19
Le FC PSH entre Maintien et Mobilisation pour l'Avenir	p. 19
A.C.E.P.A.	p. 19
Les Parents d'Élèves s'impliquent dans les Écoles	p. 20
Les Amis du Château de Pionsat	p. 20
Fête Patronale 2014	p. 20
La Raquette Pionsatoise se développe	p. 21
Un Concours Agricole 2014 imprévu et réussi	p. 21
Renaissance de l'Amicale Laïque	p. 21

LETTRE OUVERTE

Pour que Vive L'Auvergne !	p. 22-23
----------------------------	----------

INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTE

L'inauguration officielle de la maison de santé Pierre MAYMAT a eu lieu le 10 janvier 2014 en présence de Mme Marisol TOURAINE, ministre des Affaires Sociales et de la Santé et des élus communautaires et du voisinage (Cf. article sur la visite de la Ministre). Cependant, ce n'est que début mars 2014 que l'établissement a véritablement ouvert ses portes aux patients. Par ailleurs, les professionnels de santé et les élus ont tenu à organiser une journée porte-ouverte le samedi 4 octobre 2014 en présence de la famille Maymat qui a vivement apprécié le geste à la mémoire de Pierre Maymat et l'aménagement d'ensemble des lieux. Ce projet a été porté et financé par la Communauté de Communes. La Commune de Pionsat a fourni le terrain après l'avoir viabilisé en construisant notamment la rue Jean d'Arvor et les parkings. ■



INAUGURATION DE LA SECONDE TRANCHE DES TRAVAUX DE LA MAISON DE RETRAITE



Plusieurs fois remise, l'inauguration de la maison de retraite « La Louisiane » de Pionsat a eu lieu samedi 13 décembre 2014 en présence de M. François DUMUIS, directeur de l'Agence Régionale de Santé, Mme Pierrette Daffix-Ray, Vice-présidente du Conseil général du Puy-de-Dôme et M. Jérôme GAUMET, Maire de Pionsat et Président du Conseil d'Administration de l'établissement. Après avoir coupé le traditionnel ruban tricolore, les invités ont pu visiter les nouveaux espaces et prendre la mesure du travail accompli avant de se retrouver dans la grande salle polyvalente où les attendaient le personnel et les résidents pour écouter les discours. Jérôme GAUMET a alors rappelé qu'avec cette inauguration se tourne une page de quatorze années pour mener à bien la réhabilitation en deux tranches de l'établissement de 112 lits pour un coût global de 11,6 millions d'euros TTC (7,5 millions pour

la 1ère tranche et 4,1 millions d'euros pour la 2^e). Les travaux de la seconde tranche, objet de l'inauguration, représentent un tiers de l'ensemble et ont consisté à construire deux extensions qui ont permis la création de 39 chambres individuelles, la réhabilitation du bâtiment ancien pour aménager 18 chambres, une salle de réunion, des lieux de stockage, une lingerie. Ils ont aussi permis de reconverter d'anciens locaux, initialement voués à la destruction, pour accueillir un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA). Ce nouveau service créé dans le cadre du plan Alzheimer offre une prise en charge pluridisciplinaire et évolutive des résidents souffrant de troubles de la mémoire. Baptisé « l'Atelier » par les résidents, ce service innovant propose des activités de stimulation sensorielle, corporelle et cognitive et des activités ludiques afin de maintenir, le plus longtemps possible, l'autonomie et les capacités des résidents. Premier service de ce type ouvert dans le département, il donne une spécificité à l'établissement qui le place en pointe pour accueillir des patients affectés par ce type de pathologie. Le Maire a ensuite remercié l'État et le Conseil général, tutelles de l'Établissement, pour leurs aides financières et leur appui ainsi que le personnel de l'établissement pour le travail accompli et « l'atmosphère conviviale et chaleureuse » qu'il entretient. L'EHPAD « La Louisiane » aborde donc une nouvelle étape de son développement qu'elle compte bien poursuivre en valorisant son patrimoine et en concertation avec les autres activités médico-sociales et sanitaires présentes à Pionsat. La création d'un Foyer-logement est à l'étude. ■

FEU VERT POUR LA RECONSTRUCTION DU CENTRE DE RÉÉDUCATION !

Les établissements APAJH ont vécu une année 2014 dans la continuité de 2013. Le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation (CMPR) réalise à nouveau une activité à son maximum avec plus de 87 % de taux d'occupation. La spécialité système nerveux progresse encore cette année avec plus de 60% des personnes accueillies relevant de cette spécialité contre 51% en 2013. L'année 2014 aura permis de franchir une étape fondamentale puisque l'équilibre financier devrait être atteint. Le projet de reconstruction a lui aussi avancé significativement. Les différentes réunions réalisées, avec l'ARS Auvergne notamment, ont permis de traiter les questions soulevées en 2013 à savoir une réduction des mètres carrés construits afin de se conformer aux standards et cela en lien avec les utilisateurs, la réduction du coût de l'opération et enfin la révision du plan de financement. C'est à la lumière de ces avancées que le Conseil d'Administration de la Fédération des APAJH a autorisé lors de sa séance de septembre dernier, le démarrage des travaux et la souscription des emprunts nécessaires. M. Bernard Monnier, directeur général de la Fédération des APAJH, est venu confirmer ces éléments et présenter les plans du futur bâtiment aux salariés le 8 octobre, indiquant qu'il ne manquait plus que la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avant le démarrage effectif des travaux. Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ayant validé le CPOM le 12 décembre, les 24 mois de travaux pourraient commencer dès le début de la nouvelle année !

DESCRIPTION DU PROJET

La reconstruction du nouveau CMPR va débuter en 2015 et durera 24 mois. Cette reconstruction permettra, dans le cadre du parcours de santé du bassin de Montluçon, d'apporter une réponse dans le cadre de la filière neurologique notamment. Le nouvel établissement permettra de développer des alternatives à l'hospitalisation, de mettre en œuvre une unité spécifique de 6 lits pour patients en État Végétatif Chronique et Pauci-Relationnel, et de développer un programme d'éducation thérapeutique du patient avec pour thème : « Acquérir et maintenir son autonomie après une hémiparésie d'origine vasculaire ».

La bonne intégration dans le tissu de santé local sera également recherchée, en favorisant le conventionnement avec les structures de proximité ou dans la mise en œuvre de la télémédecine par exemple. Le nouveau bâtiment sera implanté sur le terrain compris entre le CMPR actuel et le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM). L'emprise foncière actuelle, d'environ 6 600 m², a été agrandie par l'acquisition, coté Est, d'une surface d'environ 5 700m². Une liaison couverte sera créée entre le FAM et le CMPR afin d'améliorer la mutualisation des services entre les deux établissements et de faciliter les circuits logistiques.

L'objectif visant à offrir une qualité d'espace, de vues lointaines et d'orientation, et d'obtenir un bâtiment

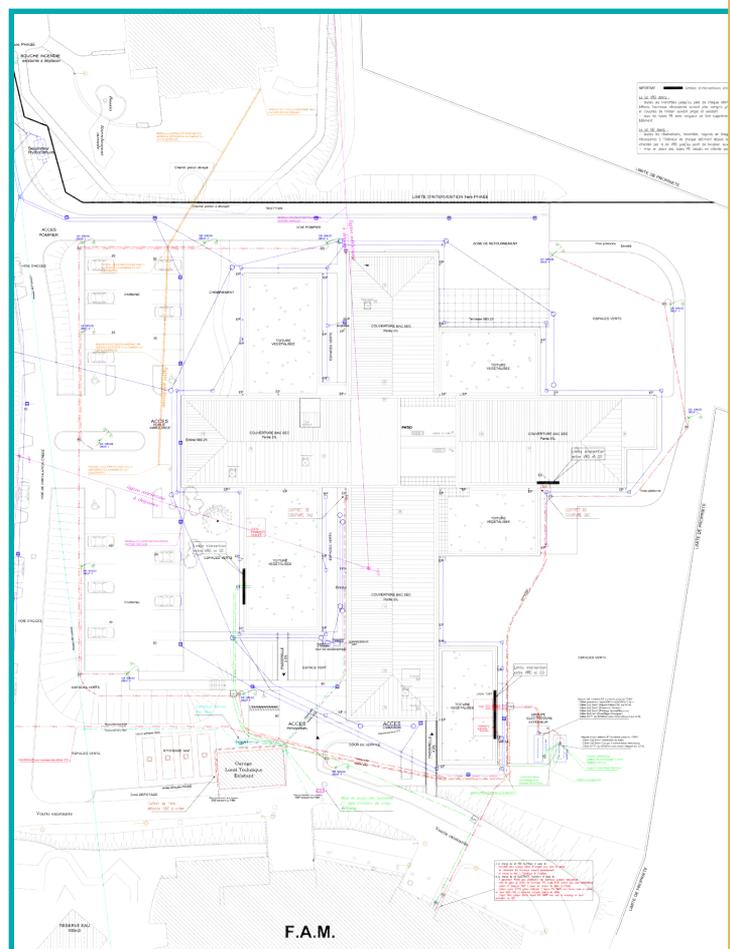
fonctionnel, a conduit à adopter un parti architectural compact et rationnel décliné de la manière suivante :

- Le Rez-de-chaussée bas abritera le hall d'entrée qui desservira sur un même niveau l'administration, le début du parcours du patient, les cabinets médicaux et un vaste espace d'attente et de distribution qui permettra d'accéder au plateau technique, véritable cœur de l'ensemble des locaux de soins.
- Le Rez-de-chaussée haut, directement accessible par la voie sud du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), abritera les locaux techniques, cuisine, salle de restaurant, locaux du personnel, locaux d'activités mutualisées. Située entre l'hébergement et les locaux de soins, offrant de grandes surfaces de terrasse, la salle de restaurant offrira un espace fortement identifiable et très privilégié en termes d'exposition et de vue.
- Les deux niveaux supérieurs abriteront les hébergements comprenant principalement des chambres à un lit ainsi qu'un noyau de services communs (infirmerie, salles de soins, etc.).

Chacun de ces niveaux bénéficiera d'une vaste terrasse accessible à partir des salons et ouverte sur des vues à 180°. Tous ces niveaux seront largement éclairés naturellement par les façades et par un patio apportant lumière naturelle et fraîcheur au cœur du projet.

Le niveau Rez-de-chaussée bas sera directement accessible de l'extérieur sur toutes ses façades. Les patients pourront accéder aux parcours de soins et aux parcours de marche qui seront créés sur le terrain résiduel à partir des locaux de rééducation.

La démolition du bâtiment actuel sera réalisée à l'issue de la phase de construction. ■



VISITE DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ À PIONSAT



Vendredi 10 janvier 2014, la commune de Pionsat accueillait Mme Marisol Touraine, ministre de la Santé dans le cadre d'un déplacement dans le Puy-de-Dôme sur le thème des déserts médicaux. La ministre a été accueillie à son arrivée par le président de la

Communauté de Communes, François Brunet, et le maire de Pionsat, Jérôme Gaumet, avant de se diriger vers la maison de Santé « Pierre Maymat » où l'attendaient élus et professionnels de santé.

Après avoir remis symboliquement les clefs de l'établissement au docteur Philippe Verhee pour le compte de tous les praticiens, la Ministre s'est dirigée vers la Maison de retraite de Pionsat, entourée de l'assistance dont le maire de Pionsat qui lui présentait la commune et les projets en cours dans le domaine médico-social.

Accueillie chaleureusement par le personnel et les résidents de la Maison de retraite, la Ministre a procédé à une séance de signature de contrats d'engagement de futurs médecins et dentistes qui acceptent une allocation pendant leurs études et s'engagent en contrepartie à exercer en milieu rural. Après un discours sur l'action de son ministère, la Ministre a pris la direction de Pontamur, autre étape de son périple, mais toujours en Combrailles... ■

URBANISME

RÉNOVATION DE L'AGENCE DU CRÉDIT-AGRICOLE



D'importants travaux de rénovation ont eu lieu à l'agence du Crédit-Agricole de Pionsat entre le mois de février et le mois de juin 2014. Ces travaux de rénovation, de mise aux normes et d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont notamment consisté en l'installation d'une tablette au guichet, un meilleur accès aux différents bureaux de l'agence et l'abaissement du distributeur. Ces travaux de rénovation ont été effectués par des artisans locaux et intégralement financés par le Crédit-Agricole qui montre à son intérêt pour l'agence pionsatoise. ■

POURSUITE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU CHÂTEAU

Les travaux de restauration de la façade du pavillon sud étant terminés, les artisans rénovent désormais la toiture de l'aile ouest ainsi que l'escalier hélicoïdal. Cette tranche de travaux estimée à 200 000 € est financée à hauteur de 80% par l'État, la Région et le Département. De nouvelles aides financières sollicitées par la Municipalité permettront ensuite d'entreprendre, à l'intérieur de l'édifice, la consolidation des combles, des travaux d'électricité, de plâtrerie, peinture et menuiserie. A noter que la municipalité prévoit de réaliser en 2015 une étude de faisabilité pour la mise en sécurité et l'accessibilité du public dans l'édifice, préalable à tout projet de valorisation future. ■



RÉNOVATION DE LA POSTE

Le bureau de Poste de Pionsat a bénéficié d'importants travaux de rénovation qui ont eu lieu du 24 avril au 26 juin 2014. L'aménagement de ces locaux représente un investissement de 131 600 €. Cette opération a été validée par la Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT). De nouveaux horaires d'ouverture au public devraient être proposés prochainement. La municipalité a manifesté le souhait que ceux-ci soient adaptés aux horaires de vie des personnes actives de la Commune notamment en début de journée en semaine et le samedi matin. ■



SÉCURITÉ ROUTIÈRE — ZONE 30 & RADAR PÉDAGOGIQUE

La deuxième tranche d'aménagement de la zone 30 a été réalisée en 2014. Cette dernière tranche de travaux concernait principalement la Grand'rue dans le but d'améliorer la sécurité notamment à proximité des commerces du Bourg. Comme pour la première tranche, sur les conseils de la Division Routière des Combrailles du Conseil Général, une signalétique réglementaire et un marquage au sol délimite la zone. La commune a par ailleurs profité de cette opération pour faire l'acquisition d'un 2^e radar pédagogique qui sera mis en place à différents lieux de la Commune. Pour la limitation de vitesse à 30 km/h, le radar se situera soit Rue du Général de Gaulle, soit au square de Lavarat (les deux extrémités de la zone aménagée). Le deuxième radar pédagogique, qui rappellera la limitation à 50 km/h, sera positionné à trois entrées du bourg : rue Michel de l'Hospital, rue des Maçons de la Creuse et Route Lafayette. ■



Le montant de cette deuxième tranche s'élève à 13 436,47 € HT. Une subvention départementale de 50 % a été attribuée à la commune dans le cadre du produit des amendes de police. ■

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE DANS LE BOURG DE PIONSAT

Ces dernières années, plusieurs établissements du bourg ont été baptisés au point que la Commune de Pionsat a dû envisager de renouveler la signalétique urbaine afin de mieux les indiquer. Un programme a alors été élaboré en partenariat avec la Communauté de Communes de Pionsat. Ce projet a concerné les bâtiments communaux, intercommunaux, médico-sociaux, éducatifs et de services. Son coût s'élève à 9 621,70€ HT et un financement européen Leader à hauteur de 55% a été obtenu par l'intermédiaire de la Communauté de Communes. Après accord du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire, une convention de co-financement a été approuvée et la part restante a été partagée à hauteur de 60% pour la Commune et 40% pour la Communauté de Communes. La pose de la nouvelle signalétique sera effectuée par les services municipaux début 2015. ■



LA COMMUNE ENTRETIENT SES ENTRÉES DE BOURG



Cet automne, un mur en pierre a été entièrement réalisé par les employés communaux afin de clore la parcelle communale située au-dessus du cimetière, sur la route de Marcillat-en-Combraille. La qualité du travail effectué mérite d'être soulignée. Chaque année, des travaux d'amélioration et d'entretien des entrées de bourg ou d'espaces perdus sont effectués et concourent à l'embellissement du cadre de vie. Ainsi, des contacts ont été pris avec le Conseil Général afin d'agrémenter de plantations les îlots centraux du carrefour à la sortie du bourg en direction de Saint-Éloy-les-Mines. ■

MOBILISONS-NOUS CONTRE LA PROLIFÉRATION DES PIGEONS DANS LE BOURG !

Depuis quelques mois, le bourg de Pionsat est envahi par une colonie de pigeons qui atteint désormais une taille inacceptable. Les raisons de cette prolifération sont connues et tiennent à une nourriture abondante à proximité avec notamment un dépôt de céréales aux Eylauds, la quasi absence de prédateurs et des édifices pour nidifier. La surpopulation des pigeons entraîne de nombreuses nuisances : nuisances sonores (roucoulement), odeurs, malpropreté... Les fientes favorisent le développement des parasites. De plus, les déjections de pigeons sont acides et attaquent les pierres des bâtiments, statues, monuments, carrosseries de voitures ou toitures. Les conduites d'aération et d'eau ainsi que les gouttières et les chenaux peuvent être obstrués par des amas de fientes, de plumes, de morceaux de nids, voire de cadavres. Une intervention radicale est indispensable. Pour cela, la municipalité a étudié diverses solutions pour rechercher celle offrant le meilleur compromis efficacité, durabilité et acceptabilité financière. La prestation de la société clermontoise SAPHIR qui propose une solution de capture par cage adaptée et de neutralisation a été retenue. A ce jour, 200 volatiles ont été attrapés avec une seule cage placée au cœur du bourg. Il est envisagé d'en installer une seconde aux Eylauds. Cependant, la démarche ne sera un succès que si elle est relayée par la population en adoptant les comportements de base suivants :

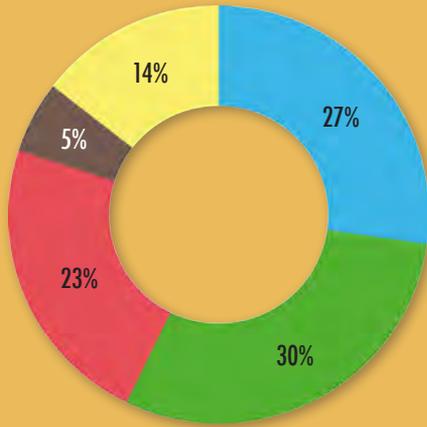
- Veiller à ne pas présenter aux pigeons ni nourriture, ni déchets susceptibles de les attirer.
- Déloger les pigeons des endroits où ils nichent et destruction des nids et des œufs.

- *Obstruer les orifices (baies, lucarnes, cours intérieures) pouvant donner accès à un lieu de nidage (notamment toits, combles perdus, bâtiments ou annexes abandonnées)*

La municipalité n'a pas le droit d'intervenir sur domaine privé. Il revient donc aux propriétaires concernés par le phénomène de faire le nécessaire. Cependant, comme la nuisance est collective, la Commune est à l'écoute de chacun pour rechercher une solution. C'est pourquoi nous souhaitons avec l'aide de tous les habitants du bourg lancer une campagne de repérage des lieux de nidage afin de coordonner des actions appropriées pour leur destruction. Merci pour les renseignements que vous pourrez nous donner en contactant à ce propos le secrétariat de la mairie. Nous ouvrons un registre pour consigner les signalements, les observations et, au besoin, les demandes d'aide. ■



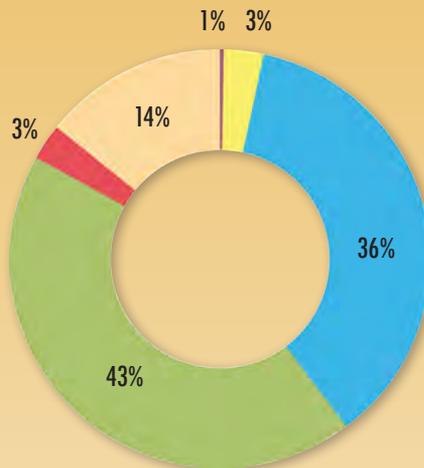
FONCTIONNEMENT



FONCTIONNEMENT

Dépenses 1 071 032,38 €

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Virement à la section Investissement

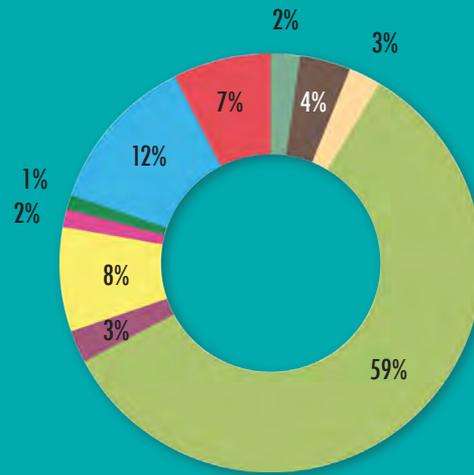


FONCTIONNEMENT

Recettes 1 071 032,38 €

- Atténuation de charges
- Produits des services, du domaine
- Impôts et Taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédent 2013 reporté

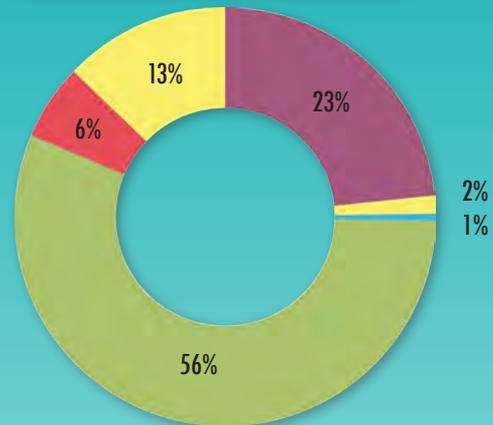
INVESTISSEMENT



INVESTISSEMENT

Dépenses 652 882,72 €

- Bâtiments Communaux
- Voirie - Court de tennis
- Matériel - Mobilier - Signalisation
- Restauration du Château
- Zone 30 (2^e tranche)
- Travaux VRD Quartier République
- Programme signalétique
- Salle des fêtes
- Remboursement des emprunts
- Remboursement EPF SMAF



INVESTISSEMENT

Recettes 652 882,72 €

- Virement de la section Fonctionnement
- Vente terrains Lotissement
- Amortissement
- Subventions
- FCTVA
- Excédent Fonctionnement capitalisé

Budgets annexes

■ BUDGET ASSAINISSEMENT

Exploitation équilibré à 11 080,00 €
Investissement équilibré à 126 720,07 €

■ BUDGET EAU

Exploitation équilibré à 62 456,44 €
Investissement équilibré à 75 364,19 €

■ BUDGET CAFÉ DE LA HALLE

Fonctionnement équilibré à 12 952,00 €
Investissement équilibré à 25 473,45 €

■ BUDGET CCAS

Fonctionnement équilibré à 4 600,00 €

OUVERTURE DE LA GALERIE COMMERCIALE

Après son agrandissement au début de l'année 2013, le groupe Intermarché a construit au cours de l'année 2014, une galerie commerciale sur le terrain mitoyen au quartier République. Ce bâtiment de 321,7m² a été partagé en quatre locaux commerciaux et bénéficie de 26 places de stationnement. Un salon de coiffure et la pharmacie ont pris possession de deux locaux et ont commencé leur activité sur le site en novembre dernier. Il reste encore deux locaux d'une surface de 70 m² disponibles dans la galerie. De nouveaux projets d'implantation sont à l'étude. Signalons que le coût global de cette opération s'est élevé à environ 700 000 euros intégralement pris en charge par le groupe Intermarché. ■



DE NOUVEAUX SERVICES COMMERCIAUX & DE NOUVELLES ACTIVITÉS A PIONSAT

À côté de la galerie commerciale, où s'est implanté le salon de coiffure « Look and Cut », la clientèle de l'Intermarché a découvert, mi-octobre, sur un côté de la devanture du supermarché, la présence de deux lave-linge et d'un sèche-linge de grande capacité. Au cours du 1^{er} semestre 2015, le Groupe Intermarché prévoit aussi de mettre à la location 2 véhicules utilitaires (un fourgon et un camion-benne). Ces nouveaux services confortent les activités du magasin qui compte aujourd'hui 15 salariés. Dans la Grand'rue deux anciens commerces viennent de trouver une nouvelle activité. L'ancien magasin Mégawat est désormais occupé par le cabinet médical d'une infirmière libérale, Mme Sandra Jamy et l'ancien atelier Barse a été reconverti en atelier de costumière («Huile de

Coude») tenu par Mme Camille Lacombe. Place au Fil, Mme Marielle Fouvet, maroquinnière, a installé son entreprise «Cuir Bidule Truc» ■



JEUNESSE & SPORT

BAPTÊME DU COLLÈGE DE PIONSAT «NESTOR PERRET»

Le 14 janvier 2014 a eu lieu le baptême du collège de Pionsat, voulu par le Président du Conseil général, Jean-Yves Goutebelle, présent à la cérémonie aux côtés de M. Gilles Guliani, sous-Préfet de Riom, des élus de la commune, du canton et des environs. L'assistance a découvert une plaque au nom de « Nestor Perret », ancien résistant clermontois tué par la Gestapo en 1943, dont le nom a été repris par un maquis des Combrailles caché dans les Grands bois de Pionsat. La cérémonie s'est ensuite poursuivie par une visite du collège pour constater l'achèvement des travaux effectués au cours des mois précédents par le Département et mesurer les nouvelles et confortables conditions d'accueil de l'établissement. ■



MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES

Cette rentrée 2014-2015 a été marquée par la mise en œuvre pour la 1^{ère} année à Pionsat de la réforme des rythmes scolaires selon le décret du 24 janvier 2013. Cette réforme, voulue par l'Etat et financée par les communes a pour conséquences notamment l'école obligatoire le mercredi matin et la mise en place de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) le jeudi après-midi de 13h45 à 16h45. Pour ne pas laisser les parents sans solution et les enfants sans activité un second après-midi par semaine, les élus de la Commune se sont engagés dans la mise en place d'un programme d'activités de qualité et utile aux enfants sans demander de participation financière aux parents pour les activités (TAP), la garderie, les fournitures et l'entretien des locaux. Le coût financier, relativement important, est donc supporté par le budget communal. En théorie, les Temps d'Activités Périscolaires doivent constituer des temps éducatifs contribuant à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement des enfants. Dans la pratique et à Pionsat, les nouveaux rythmes scolaires ont été établis en concertation avec tous les représentants de la vie scolaire (enseignants, intervenants, représentants de l'Education nationale, représentants des parents d'élèves,...). Pour les TAP, les enfants ont été répartis en 4 groupes et, à l'exception des plus petits, chaque groupe bénéficie par roulement de



trois activités : musique, sport et jeux éducatifs. Le choix des activités et des intervenants a été long et laborieux. Si les premiers mois d'activités se sont bien passés, des ajustements seront toujours nécessaires mais le suivi de ce dispositif mobilise beaucoup (trop) de temps et d'énergie. La bonne volonté et la compréhension de tous les acteurs locaux concernés permettent de tirer le meilleur profit possible pour les enfants de cette évolution qui devra sans aucun doute être repensée au plan national. ■

PROJET DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE PIONSAT

UNE CORRESPONDANCE

Une correspondance autour de Clément Aplati a débuté entre les CM de Pionsat et d'autres classes dont une en outre-mer et une en Allemagne.

SPECTACLES DE NOËL

Les enfants, comme chaque année, sont allés chanter à la maison de retraite le 15 décembre et au centre de rééducation fonctionnelle le 16 décembre. Un spectacle leur a été réservé par l'école le 19 décembre.

VISITE D'UN MUSÉE

Une visite au musée Lecoq à Clermont-Ferrand est prévue avec les scolaires (maternelle-primaire).

CROIX ROUGE

Le 28 avril les élèves de CM recevront une

formation des membres de la Croix Rouge qui leur permettra de valider l'attestation des premiers secours jointe aux dossiers d'entrée en sixième.

VOYAGE SCOLAIRE

Un voyage est prévu pour les CE et CM du 11 au 13 mai 2015 à Barbatre (Noirmoutier). Des visites (écomusée, marais salants...) et des activités (découverte du milieu marin) sont prévues.

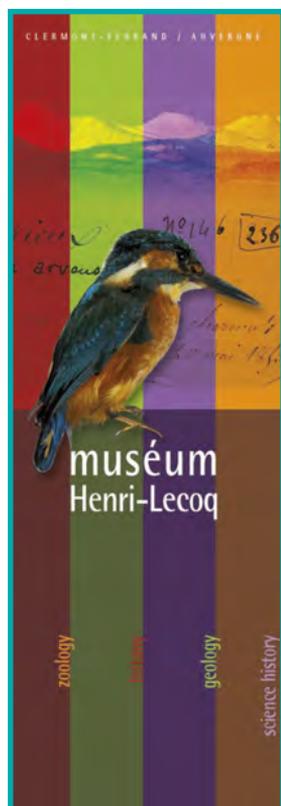
Les élèves de maternelle et le CP partiront le 16 juin à la cité des insectes à Nedde (87).

OLYMPIADES

Elles auront lieu le 19 ou 21 mai pour les GS/CP/CE/CM.

JOURNÉE SPORTIVE

La journée sportive Petits (maternelle et les CP) aura lieu le 2 ou le 5 juin à Menat.



RÉNOVATION D'UN COURT DE TENNIS

Le deuxième court de tennis de plein air a bénéficié, en 2014, d'une régénération de sa surface par pulvérisation d'une peinture spéciale à base de caoutchouc et de résine synthétique, après le colmatage des fissures et des trous. Ces travaux, qui étaient devenus nécessaires compte tenu du vieillissement de cet équipement, interviennent deux ans après la rénovation complète du premier court de tennis. Il est à noter que les courts de tennis sont très utilisés par les licenciés de la Raquette Pionsatoise ainsi que par les adhérents des clubs voisins pour des rencontres organisées dans notre commune. Coût des travaux : 3 819,60 € HT. ■



DES INITIATIVES AU COLLÈGE NESTOR PERRET

Au cours du conseil d'administration du 24 novembre 2014, les voyages et les sorties au cours de l'année scolaire 2014-15, proposés en concertation par l'équipe pédagogique, ont été validés.

Il est donc prévu 2 voyages de 2 jours :

- les 18 et 19 mars 2015, les élèves de 4^e et de 3^e DP3H (découverte professionnelle 3 heures) participeront à un voyage sur le thème des métiers de l'aéronautique. Ils visiteront au cours de ces deux jours l'usine Lagardère (AIRBUS) et la cité de l'espace à TOULOUSE.
- le deuxième est un projet pluridisciplinaire associant l'Histoire-Géographie et les Arts Plastiques : la classe de 3^e se rendra à PARIS les 6 et 7 mai 2015 pour visiter musées et monuments sur les thèmes des 2 guerres mondiales et de l'Art.

Une nouveauté, que l'équipe pédagogique espère voir se pérenniser, a été proposée par les professeurs d'EPS. Ce sont des activités «Plein-Air» sous forme de 4 sorties (une par niveau) à partir du 2^e trimestre (ski de fond, escalade, canoë kayak...)

Tous ces déplacements qui participent à l'enrichissement intellectuel et personnel de vos enfants, outre les diverses aides du collège, des communes, des collectivités locales et/ou de l'état, de certaines entreprises locales sont en partie autofinancés par les familles elles-mêmes mais aussi par l'association des parents d'élèves très active depuis des années et le FSE (Foyer Socio-éducatif dont la présidente est la professeure d'Histoire Géographie)

Pour compléter une année scolaire déjà bien remplie,

le collège a mis en place différents dispositifs pour accompagner les élèves dans leur cursus scolaire selon leurs besoins.

- Concernant l'orientation, les élèves de 4^e et/ou de 3^e participeront aux forums des métiers de Saint Gervais d'Auvergne et des formations de Châtel-Guyon, ainsi qu'à des séquences d'observation en entreprise et dans des lycées.
- Concernant la difficulté scolaire, deux types d'accompagnement sont proposés :
 - une aide aux devoirs
 - un accompagnement individuel en classe par un surveillant pour des élèves à besoins spécifiques
 - dans le cadre du conseil « école-collège », une expérimentation a vu le jour au collège de Pionsat depuis la rentrée 2013. La co-intervention en classe de 6^e du maître spécialisé de secteur avec la professeure principale permettra d'apporter une réponse plus appropriée aux besoins de certains élèves.
 - toujours dans le cadre de cette liaison CM2-6^e, s'est mise en place, la co-animation de l'accompagnement personnalisé en 6^e par le professeur des écoles de CM2 et un professeur du collège dans le but de faciliter l'adaptation des élèves de 6^e au collège.

Le collège Nestor Perret, de part ses petits effectifs, se doit de répondre aux besoins individuels des élèves en faisant preuve de créativité, d'innovation dans ses pratiques pédagogiques et éducatives. Développer l'ambition des élèves reste un objectif majeur pour que les jeunes développent leur personnalité et reviennent, s'ils le désirent, avec des diplômes répondant aux besoins du territoire. ■

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT



Les délégations de service public (DSP) des services eau potable et assainissement qui avaient été attribuées à La Lyonnaise des Eaux en 1990 arrivent à leur terme en février et mars 2015. Rappelons que ces délégations portent, pour le service eau, sur le traitement et la distribution de l'eau respectant les normes de potabilité y compris la gestion de la clientèle. Pour le service assainissement, il s'agit de la gestion de la collecte, du transport et du traitement des eaux usées

sur le territoire, y compris la gestion de la clientèle. Au cours des dernières années, la multiplication des normes et leur renforcement n'ont fait qu'accroître la nécessité pour la Commune de sous-traiter ce type de prestation à une entreprise spécialisée. Ainsi, en septembre 2014, le Conseil municipal a renouvelé le choix de l'affermage comme mode de gestion de ces deux types de service public plutôt que le mode de la régie qui supposerait un service communal dédié. Pour la mise en place des deux nouvelles délégations de service public, la municipalité a souhaité s'adjoindre les services d'un bureau d'études indépendant pour l'aider à organiser la consultation des entreprises et la conseiller dans son choix. Après avoir consulté en novembre dernier plusieurs bureaux techniques. L'entreprise Bac Conseil a été retenue comme assistant à maître d'œuvre pour cette opération (Coût : 10 800 € TTC). L'appel d'offres des deux DSP aura lieu au début de l'année 2015 et les nouveaux marchés devraient débuter le 1^{er} janvier 2016. Les élus de la Commune souhaitent prendre le temps nécessaire pour tirer le meilleur profit, pour les habitants, de cette consultation qui est l'occasion de remettre à plat le fonctionnement de ces services et de programmer de nouveaux investissements. ■

REPLACEMENT DES BRANCHEMENTS AU PLOMB

Pour répondre à la réglementation en vigueur, la Commune termine son programme de remplacement des branchements au plomb sur le réseau d'eau potable du bourg. Cette opération, débutée en 2012, devrait se terminer dans le courant de l'année 2015. Par délibération en date du 28 septembre 2013, la municipalité a approuvé le devis de l'entreprise SMTPB relatif au remplacement des 26 derniers branchements plomb au bourg de Pionsat. Le montant des travaux de cette dernière tranche s'élève à 53236 € HT. Une subvention de 25% a été accordée par le Conseil général. La réalisation est programmée sur 2014 et 2015. En septembre 2014, une vingtaine de branchements a été remplacée pour un montant de 38 811 € HT dans les rues suivantes : Rue de l'Ange, Place aux moutons, Rue Basse, Place de l'Eglise, Rue du Marché, Place au fil, Rue de l'Enfer, Rue du Château, Rue Jean Monnet, Rue Torte



et Route du Général Desaix. En 2015 ce seront les rues du Général de Gaulle, Place de la Chanteranne, Rue Michel de l'Hospital qui seront concernées et les travaux devraient intervenir dans la seconde partie de l'année. ■

UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Les élections municipales des 23 et 30 mars 2014 ont aussi modifié le Conseil communautaire qui désormais compte 16 membres. Les délégués ont élu M. François Brunet, Président et responsable des affaires sociales, M. Jérôme GAUMET, Vice-Président en charge du « développement économique », M. Laurent Dumas, Vice-Président « aménagement et attractivité du territoire » et M. Claude Dubosclard, Vice-Président « développement agricole et forestier ».

Les délégués communautaires sont : M. Jean-Claude Cazeau, Mme Annelise Duron, M. Lionel Faure, M. Jean Lécuyer, M. Gérard Mauchet, Mme Corinne Meunier, Mme Christiane Mougel, Mme Laurence Oriol, Mme Odette Payrard, M. Bernard Pény, Mme Viviane Ravet, M. Claude Sauvanet. ■

VIE CITOYENNE

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 23 ET 30 MARS 2014

Des élections municipales et communautaires ont eu lieu les 23 et 30 mars 2014. La loi prévoyait pour la première fois la désignation des conseillers municipaux au scrutin de liste à deux tours. Les sièges étaient attribués à la proportionnelle avec prime majoritaire. Cette élection était également l'occasion de désigner de la même façon, les Conseillers communautaires qui siègent à la Communauté de communes de Pionsat.

Trois listes étaient enregistrées pour le 1^{er} et le 2^e tour : « Ensemble, construisons notre avenir à Pionsat » conduite par M. Jérôme Gaumet, maire sortant. « Pionsat passion commune » conduite par M. Claude Sauvanet et « Pionsat Renouveau » conduite par M. Michel Dequaire. La majorité absolue n'étant atteinte par aucune liste au 1^{er} tour, il a été nécessaire de procéder à un 2^e tour.

Le 30 mars, plus de 85,5% d'électeurs ont accordé à la liste conduite par M. Gaumet, 285 suffrages (45,38%) soit 11 sièges au Conseil Municipal et 5 au Conseil Communautaire, celle conduite par M. Sauvanet, 226 suffrages (35,99%) soit 3 sièges au Conseil Municipal et 1 siège au Conseil Communautaire et celle de M. Dequaire, 117 suffrages (18,63%) soit 1 siège au Conseil Municipal. Le nouveau Conseil Municipal est donc composé de M. Jérôme Gaumet, Mme Christiane Mougel, M. Bernard Peny, Mme Corinne Meunier, M. Jean Lécuyer, Mme Elyane Defaye, M. Richard Farghen, Mme Bérengère Versepuy, M. Jérôme Papon, Mme Claudine Brousse, M.



Jean Claude Tautou, M. Claude Sauvanet, Mme Martine Thevenet, M. Vincent Robert, M. René Michel Dequaire. Les Conseillers Communautaires élus lors de ce scrutin sont : M. Jérôme Gaumet, Mme Christiane Mougel, M. Bernard Peny, Mme Corinne Meunier, M. Jean Lécuyer et M. Claude Sauvanet.

Le 6 avril 2014, le nouveau Conseil municipal a procédé à l'élection du Maire et des Adjoints. Les 12 conseillers municipaux présents ont participé à chaque tour de scrutin. M. Jérôme Gaumet, seul candidat au poste de Maire, a obtenu 11 suffrages sur 12 votants et a été réélu Maire pour un troisième mandat. La liste des adjoints a obtenu également 11 suffrages sur les 12 votants et chacun a été installé dans les conditions suivantes : M. Jean Lécuyer au poste de 1^{er} adjoint ; Mme Elyane Defaye au poste de 2^e adjointe ; M. Richard Farghen au poste de 3^e adjoint et Mme Bérengère Versepuy au poste de 4^e adjointe.

Les délégations et la composition de chaque commission sont indiquées sur le site internet : www.pionsat.fr. ■

2015, ANNÉE D'ÉLECTIONS LOCALES !

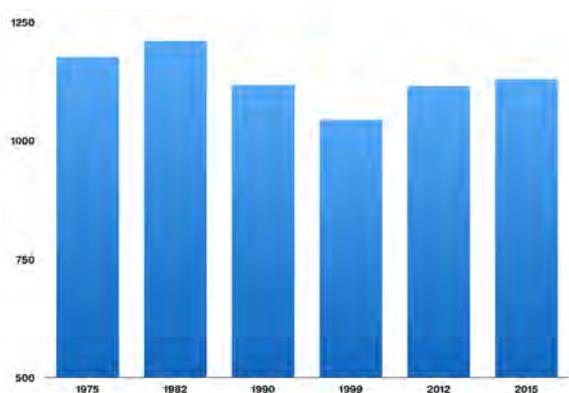
Le canton de Pionsat est mort ! Vive le canton de Saint-Eloy-les-Mines ! (mais pour combien de temps ?). Les élections départementales de 2015 seront les premières élections permettant d'élire les conseillers départementaux sur de nouveaux cantons. Fixées les 22 et 29 mars 2015, elles remplacent les élections cantonales initialement prévues en 2014 et 2017 et permettront d'élire les assemblées départementales, rebaptisées « Conseils départementaux » au scrutin majoritaire, binominal et paritaire. En effet, ce redécoupage s'accompagne d'un mode de scrutin destiné à promouvoir la parité : chaque nouveau canton sera représenté par deux conseillers départementaux, un homme et une femme, élus en binôme. Pour conforter la parité, le binôme des suppléants des candidats sera lui aussi composé de deux personnes de sexes différents, afin que chaque candidat et son suppléant soient du même sexe.

La Commune de Pionsat, appartient dorénavant au canton de

Saint-Eloy-les-Mines composé de 35 communes soit 16 500 habitants. Il regroupe les anciens cantons de Montaigut, St Gervais d'Auvergne, Pionsat ainsi que les communes de Menat, Teilhet, Servant et Neuf-Eglise de l'ancien canton de Menat et Châteauneuf-les-Bains du canton de Manzat.

Les prochaines élections régionales devait initialement avoir lieu au mois de mars 2015. Toutefois, afin de pouvoir accélérer la mise en place de la réforme territoriale à venir, le gouvernement prévoit de reporter les régionales à la fin de l'année 2015, le mois de décembre étant pour le moment envisagé. Dans le cadre de la réforme territoriale, la nouvelle carte de France avec 13 régions a été adoptée à Paris par l'Assemblée Nationale en décembre 2014 à une très faible majorité. L'Auvergne va devoir fusionner avec Rhône-Alpes et les prochaines élections régionales devraient tenir compte de ce nouveau périmètre. ■

RECENSEMENT 2014 DE LA POPULATION ET SON ÉVOLUTION



Le recensement de la population a été effectué par deux enquêteurs du 16 janvier au 15 février 2014 sur l'ensemble du territoire de la Commune. Il ressort que la population de Pionsat continue de croître. Selon l'INSEE, au 1^{er} janvier 2015, la Commune compte **1 129 habitants**. (Pour mémoire Pionsat comptait en 1975 : 1 176 habitants, en 1982 : 1 210 habitants, en 1990 : 1 117 habitants ; 1999 : 1 043 habitants ; 2012 : 1 115 habitants). ■

VIE COMMUNALE

ACQUISITION DE DEUX DÉFIBRILLATEURS

En 2010, la Commune avait fait l'acquisition d'un premier défibrillateur semi-automatique, installé sur la façade de la pharmacie. Dans le cadre de l'installation d'un deuxième défibrillateur à la Maison de Santé, la commune a souhaité profiter de l'occasion pour acheter deux nouveaux appareils automatiques et plus modernes. Le premier équipement est installé au niveau de l'ancienne bascule publique, à proximité de la place de l'Eglise, et le second à l'extérieur du gymnase pour desservir l'ensemble des installations sportives de Pionsat ainsi que le foirail. Cette acquisition a été réalisée pour un montant de 4.428,00€ TTC. Même si l'utilisation de ces équipements reste relativement facile, une formation sera prochainement organisée à Pionsat. ■



PASSAGE DE LA 19^E VIRADE DES VOITURES ANCIENNES

Le samedi 31 mai 2014, PIONSAT a accueilli un rallye de voitures de collection dans le cadre de la 19^E VIRADA (qui signifie la virée, la tournée, en patois des Combrailles). Cette manifestation a lieu chaque année le week-end de l'Ascension et est ouverte en priorité aux véhicules anciens des origines à 1940 ainsi qu'aux voitures de sport ou prototypes jusqu'à 1960. En 2014, le circuit faisait une boucle à Pionsat et la municipalité a organisé pour l'occasion une présentation historique de la Commune autour d'un rafraîchissement très apprécié par les nombreux participants venus de toute la France. ■



LE RÉFLEXE WWW.PIONSAT.FR ENTRE DANS LES MŒURS ...



Depuis sa création, le 1^{er} janvier 2013 jusqu'à aujourd'hui, le constat qui peut être fait quant à l'utilisation de ce site Internet encore nouveau est

largement positif. Ce site est en phase de progression : 83 300 pages consultées depuis sa création. Chaque visiteur consulte en moyenne 5,89 pages et les plus visitées sont la page d'accueil (31,91 %), des associations (5,19 %), le centre de rééducation (4,22 %), les commerces (3,55 %) et le patrimoine (3,46 %). Le site a accueilli 69,20 % de nouveaux arrivants et garde un tiers de fidèles dont le nombre progresse aussi. A noter que, depuis cette année, davantage de visiteurs consultent les informations sur le patrimoine et le tourisme de la Commune. Les établissements et services publics installés à Pionsat mais aussi les associations sont invitées, autant qu'elles y ont intérêt, à participer à son enrichissement pour en faire un véritable outil d'échange d'informations et de valorisation de notre Commune au bénéfice de tous. ■

HOMMAGE À MARCEL BEAUBIER

Le 23 septembre 2014, nous avons appris avec tristesse la disparition de M. Marcel Beaubier. Ancien employé de la Commune avant de devenir adjoint au Maire dans les années 90, Marcel était aussi le Président fondateur de l'Union Musicale Pionsatoise. Pendant une cinquantaine d'années, il avait dirigé la « fanfare de Pionsat » où beaucoup de jeunes du canton ont été initiés à la musique. Grâce à cette initiative et à l'argent que rapportaient les nombreux défilés, les jeunes pionsatois partaient en voyage tous les ans pour visiter la France et les pays limitrophes. Celles et ceux qui l'ont côtoyé savent combien Marcel avait aussi à cœur que la fanfare participe à toutes les cérémonies au monument aux morts « pour jouer la Marseillaise ». En juillet 2005, il avait reçu la médaille de bronze de la jeunesse et des sports pour son action. Un hommage public lui a été rendu après la cérémonie du 11 novembre dernier. ■



LA COMMUNE DE PIONSAT OBTIENT LE PRIX DÉPARTEMENTAL DE FLEURISSEMENT

Le 13 novembre 2014, le Conseil général du Puy-de-Dôme et le président du jury du Concours départemental de l'embellissement du cadre de vie et du fleurissement ont convié les maires des 109 communes du département inscrites au concours à une cérémonie au cours de laquelle le Palmarès 2014 a été dévoilé. La Commune de Pionsat a obtenu le Prix départemental du Fleurissement qui la place désormais dans la catégorie des communes susceptibles, dans les années à venir, de recevoir le label régional « Villes et Villages Fleuris : 1 fleur ».

Ce prix récompense les moyens mobilisés par les élus et les efforts constants des agents communaux pour l'embellissement paysager et floral de Pionsat. Il est à partager avec les participants du concours communal de fleurissement qui témoigne d'une dynamique collective dont le jury a tenu compte. Encore cette année, pour la 13^e édition, 27 habitants de la commune s'étaient inscrits au concours communal et le classement est le suivant :

I - MAISON AVEC JARDIN OU PARC DANS LE BOURG :

1^{er} prix MARTINET Patrick et RIBET Danielle ; 2^e prix VERSEPRUY Martine et NOWAK Mireille ; 3^e prix COULON Mylène et DUPRAT Charles & CHEVALIER Sylvie.

II - MAISON AVEC JARDIN OU PARC DANS LES VILLAGES :

1^{er} prix : DEBAS Charles ; 2^e prix : AUCOUTURIER Marcelle et VALLENET Florence ; 3^e prix : ANDRIVON Bernadette ;

4^e prix : MEUNIER Elise et MEUNIER Emmanuel ; 5^e prix : DUMAS Robert .

III - FAÇADE MAISON (FENÊTRE - BALCON - TERRASSE) :

1^{er} prix : ANDRIVON Bernadette, GIOLLANT Delphine, AUCOUTURIER Marcelle, VERSEPUY Martine ; 2^e prix : GUILHEN Ginette, BOURDIER Michelle, MESSAGE Claire, NOWAK Mireille ; 3^e prix : AUBERGER Jean, DUPRAT Charles & CHEVALIER Sylvie, RICHARDOT Georges et Dolorès ; 4^e prix : BERGER Martine, LOPITAUX Stéphanie, COULON Mylène, MEUNIER Emmanuel ; 5^e CORNARDEAU Arlette, MICHEL Jeannine.

IV - FAÇADE - COMMERCE ET COLLECTIVITÉ :

1^{er} prix : DUPOUX Bernard et Marie-France « Salon de coiffure » ; 2^e prix : SENSFELDER Olivier « La Queue du Milan » ; 3^e prix « Boucherie des Amis » .

V - EMBELLISSEMENT « VILLAGE ENTIER » :

1^{er} prix : DUMAS Robert / RIFFAUD Alain « Laruas ». ■



LE CENTRE DE SECOURS DE PIONSAT A L'HONNEUR



Cette année, le centre de secours de Pionsat peut se féliciter d'accueillir quatre nouvelles recrues qui portent le nombre de ses effectifs à 32 (24 hommes, 8 femmes) plus deux Jeunes Sapeurs-Pompiers en formation dans la nouvelle section ouverte par la compagnie

à CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS depuis septembre.

Au cours de la cérémonie de la Sainte-Barbe de Pionsat en janvier 2014, Fabrice BERGER et Catherine PHILLIPON ont été décorés pour acte de bravoure et six autres sapeurs ont reçu une lettre de félicitations du SDIS en remerciement de leur action lors de l'incendie d'une maison du bourg, Venelle des faux-sauniers, à PIONSAT en 2013.

Signalons qu'au cours de l'année, dans le but de donner plus de souplesse à l'organisation des secours, le SDIS a signé des conventions avec le Centre de médecine physique et de réadaptation, l'EHPAD « la Louisiane » et

la mairie de PIONSAT afin de libérer plus facilement les sapeurs-pompiers employés par ces trois établissements lors des nombreuses interventions de secours et des diverses formations qu'ils doivent effectuer.

Malgré l'efficacité de cette équipe renouvelée et rajeunie qui est un gage pour l'avenir, le Centre de secours de Pionsat doit faire face à un manque d'effectif à certains moments de la journée et ne peut pas assurer certaines interventions par insuffisance de gradés parmi les effectifs. Une modification de la loi des départs en intervention rend la présence d'un sous-officier désormais obligatoire à bord du véhicule d'intervention. En conséquence, 250 interventions environ ont été effectuées en 2014 au lieu de 300 habituellement. Heureusement, la promotion, début 2015, d'un nouveau sous-officier pionsatois ayant réussi son examen et la formation d'un second devrait résoudre ce problème et autoriser davantage d'interventions. Un grand merci à celles et ceux qui s'engagent pour assurer à la population de notre territoire ce service essentiel et irremplaçable. Pour tout renseignement, contacter le capitaine Thierry SARCY au 06.25.09.30.71 ■

L'U.C.A.P. SE MOBILISE POUR ANIMER LA COMMUNE

Au cours de l'année 2014, l'Union des Commerçants et Artisans de Pionsat (UCAP) a organisé plusieurs manifestations qui ont fortement contribué à animer la Commune. Signalons la fête de la musique le 21 juin avec la participation de l'Union Musicale de Pionsat et de Loïc Vannier et son groupe. Le 13 septembre, la course cycliste, avec la participation du club Cycliste de Saint-Eloy-les-Mines, a permis à 70 amateurs (environ) de la « petite reine », et aux spectateurs, de passer un bon après-midi sous le soleil. En décembre, l'union a organisé plusieurs manifestations de rue avec père Noël et vin chaud ainsi qu'une quinzaine commerciale. ■



LA COMBRAILLE VIVE COMPTE BIEN PROLONGER EN 2015 SON SUCCÈS



L'année 2014 comptera pour la troupe de la Combraille Vive comme une année réussie. La pièce de Christian Rossignol, «T'emballe pas» jouée par la Combraille vive a été présentée au public lors de diverses représentations. Après une fin d'année 2013 couronnée de succès par une belle fréquentation du public notamment à la salle des fêtes, le « final » a eu lieu au théâtre de Nérès-les-Bains en mai 2014 sous les applaudissements de spectateurs conquis. Encouragée, à juste titre, par ce succès, l'association pionsatoise prépare d'ores et déjà une nouvelle pièce, les prochaines dates à retenir sont : samedi 24 et dimanche 25 octobre, vendredi 30 et samedi 31 octobre 2015. ■

DES FÊTES MUSICALES SOUS LE SIGNE DE L'OUVERTURE !

Les 35^e Fêtes musicales du Château de Pionsat se sont déroulées du 28 juillet au 1^{er} août 2014. Chaque été sans interruption depuis 1980, c'est avec fierté que Pionsat accueille des musiciens dont les carrières dépassent largement les frontières hexagonales. Fidèles à leur double vocation d'apporter la musique au plus grand nombre et de valoriser le patrimoine communal, les Fêtes musicales ont proposé cette année une « journée spéciale 35^e édition ». Celle-ci fut marquée l'après-midi par le concert gratuit donné par la pianiste Ida Pellicoli et en soirée par le dîner-concert animé par le duo des « dames de nage », qui inaugura les sous-sols voûtés du Château. Cette journée fut également l'occasion d'offrir, pour la deuxième année consécutive, un après-midi musical aux résidents de l'EHPAD de Pionsat. La réunion de toutes les générations, la convivialité autour du cocktail de l'amitié qui clôt chaque récital et les découvertes musicales caractérisent ce festival plus que jamais ouvert à tous. Outre les artistes déjà cités, Paul Agnew, Thomas Dunford,



Laure Colladant, Célimène Daudet, Amanda Favier, Ingrid Schoenlaub et Guillaume Coppola sont les musiciens qui furent applaudis sur la scène des Fêtes musicales. Toute l'équipe se mobilise déjà pour fêter en 2015 les 35 ans du festival (1980-2015) du 27 au 31 juillet !

Plus d'infos sur www.musicalesdepionsat.com ■

AVENIR COMBRAILLE FOOTBALL

En Combrailles, comme sur l'ensemble des départements de l'Allier et du Puy de Dôme, les effectifs de jeunes sont regroupés dans des écoles de football organisées en entente, en groupement ou en club. Depuis juin 2009, après être passé par l'entente et le groupement, les associations locales se sont entendues pour créer un nouveau club: Avenir Combraille football. Ce club, dédié aux jeunes pratiquants, forme des joueurs à la pratique du football en respectant le cahier des charges de la Labellisation, obtenue de la Fédération Française de Football par l'intermédiaire du District de l'Allier. Il garantit aussi la pérennité des clubs Séniors du secteur en évitant le départ des jeunes vers les grands clubs voisins parfois mieux structurés. Les matchs se jouent sur les terrains de Pionsat, Marcillat-en-Combraille, Terjat et St Marcel en Marcillat. Ce club compte 76 licenciés, dont 8 joueuses, 14 dirigeants et éducateurs, 2 dirigeantes



et éducatrices. Un bel exemple de réussite d'une entente locale sportive. Les « Pogba » et « Benzema » en devenir peuvent revêtir le maillot vert et chausser les crampons dans un cadre bien organisé. ■

LE FC PSH ENTRE MAINTIEN ET MOBILISATION POUR L'AVENIR

Depuis un an et demi, M. Fabien Duprat a succédé à M. Bernard Peny à la tête du Football Club Pionsat-Saint-Hilaire (FC PSH) et s'attache avec une poignée de passionnés à relever le défi d'une baisse de licenciés comme partout en Combrailles. Le FC PSH a engagé deux équipes seniors en championnat de District du Puy de Dôme pour la saison 2014/2015: l'équipe fanion en 1ère division et l'équipe réserve en 4^e division. Le club compte 41 licenciés, dont 35 joueurs. Le calendrier des rencontres du championnat est consultable sur le site internet de la mairie. Par ailleurs, le club organise chaque année diverses manifestations qui rencontrent toujours un franc succès comme son tournoi de sixte le jeudi de l'Ascension qui a réuni 28 équipes. Pour sa 3^e édition, le tournoi « quadrangulaire », D. Duprat - Y. Gerbier et D. Voyon, s'est déroulé le samedi 23 août 2014 et a réuni les clubs de Saint-Gervais-d'Auvergne, Lapeyrouse, Saint-Maurice-près-Pionsat et le FCPSH. La



victoire est revenue à Saint Maurice aux tirs au but. Pour les années à venir, le club mise aussi sur les filles. Les dirigeants viennent en effet de lancer l'idée de créer une équipe féminine pour la saison 2015/2016. Les personnes intéressées peuvent contacter Vincent MALNAR au 07 60 79 38 17 ■



L'Association Communale d'Entraide aux Personnes Agées (ACEPA) est depuis sa création dans les années 70 une des plus dynamiques de la commune et c'est sans doute pour cela qu'elle compte aujourd'hui 250 adhérents environ. Il faut savoir que cette association organise des activités hebdomadaires autour de parties de jeux de société (Belote, scrabble, dames, petits

chevaux, etc.) et divers déjeuners et dîners à thème et avec animation musicale comme le repas des Rois (janvier), un thé dansant (mars), un repas « Tartiflette » (mai), repas « Pâté aux pommes de terre » (août) et un thé dansant (décembre). Deux voyages ont aussi eu lieu en 2014, à Cahors et à St Cirq Lapopie et au cabaret parisien « Le Moulin Rouge ». Les bénévoles de l'association prennent aussi en charge avec efficacité l'organisation du repas de Noël offert par la Caisse Communale d'Action Sociale de Pionsat (CCAS). Pour faciliter l'organisation des diverses activités de l'association qui nécessitent notamment des locaux avec une meilleure accessibilité, le Conseil municipal a décidé en décembre dernier de mettre à sa disposition les locaux de l'ancienne perception. ■

A.C.E.P.A.

LES PARENTS D'ÉLÈVES S'IMPLIQUENT DANS LES ÉCOLES

L'association des parents d'élèves est une association dont les membres sont élus par les parents des élèves de l'école et du collège de Pionsat pour établir des liens entre les parents, avec les enseignants et responsables des écoles, et aussi avec la mairie et le Conseil Général. Mais les activités de cette association ne s'arrêtent pas là ! Les bénévoles organisent aussi des festivités ouvertes à tous dont les bénéfices servent à financer une partie des projets pédagogiques des élèves. C'est ainsi que grâce aux bénéfices du loto, du videgrenier et d'une randonnée, l'association a pu aider l'an dernier à financer le voyage en Angleterre des 5^e, 4^e et 3^e du collège de Pionsat ainsi que le voyage de deux jours dans le Périgord des élèves du primaire. ■



LES AMIS DU CHÂTEAU DE PIONSAT

Créée en 1973, l'association Les Amis du Château de Pionsat a vu ses activités réduites du fait des travaux au château Renaissance. Toutefois, elle n'est pas inactive : fête-brocante du 1^{er} dimanche d'août, programme touristique de découverte des bourgs du canton guidé par Marianne Contet avec Les Attelages des Combrailles (quelque peu restreint en 2014 par la météo), inventaire de l'écomusée réuni par Jean Lauvergne avec l'aide de la conservatrice du Musée Régional de Riom en prévision de la remise en place de l'exposition permanente, préparation des animations

du vendredi 1^{er} mai 2015 avec La Route des Châteaux d'Auvergne et les familles Perol et Charles-Perol, propriétaires du château médiéval, participation aux colloques de Pionsat-Patrimoine. Les ACP attendent avec impatience le moment de se lancer dans un nouveau projet de visites des château Renaissance et médiéval dès la fin des travaux. Si vous êtes intéressé par l'histoire du château et du canton de Pionsat, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Marianne Contet, présidente 04.73.85.69.84
amischateaupionsat@free.fr ■

FÊTE PATRONALE 2014

Organisée par l'association Pionsat en Fêtes, l'UCAP et la Municipalité, la fête patronale a remporté une fois de plus un grand succès avec tout d'abord samedi 13 septembre dès 14H une grande course cycliste qui a réuni 76 participants. La soirée a ensuite débuté par la traditionnelle retraite aux flambeaux animée par la fanfare locale puis le spectacle pyrotechnique, assuré au stade par Rêves de Nuits suivi du Bal des Jeunes à la salle des Fêtes pour une nuit dancefloor avec ULTRASON. Dimanche 14 septembre, les festivités se sont poursuivies avec le matin, une messe célébrée en l'Eglise Ste Marie en Combrailles en hommage à St Bravy. Puis en début d'après-midi, le public venu nombreux a pu assister à un grand défilé de chars fleuris sur le thème des 4 saisons avec la présence de l'Union Musicale Pionsatoise, la banda d'Huriel Troubl'Fêtes, le groupe dynamique « Samba Gogo » et les Hypponautes (écuries de Fontvielle à Sauret Besserve), L'intervention des musiciens et danseurs s'est poursuivie sur podium après



la déambulation de rues. Durant tout le week-end festif, petits et grands ont également profité des attractions foraines installées au cœur du bourg.

Bravo aux organisateurs dont l'investissement, cette année encore, a été remarquable. ■

LA RAQUETTE PIONSATOISE SE DÉVELOPPE !

Depuis sa création, en 1981, La Raquette Pionsatoise n'a cessé d'augmenter ses effectifs avec aujourd'hui 90 licenciés. Le club possède une dynamique école de tennis qui rassemble aujourd'hui 17 enfants et qui l'a obligé à recruter deux professeurs diplômés. Forte de cet engouement pour ce sport, La Raquette Pionsatoise organise des tournois homologués et des championnats auxquels participent

un grand nombre de jeunes et de seniors et dont les succès vont croissants. Une sortie randonnée au Puy de Sancy au printemps ainsi qu'une journée-découverte festive, le « Pass-Tennis », qui a lieu fin juin, figurent également sur la liste des activités planifiées chaque année par les dévoués bénévoles autour de Stéphane Dubosclard, leur Président. ■

UN CONCOURS AGRICOLE 2014 IMPREVU ET RÉUSSI

Le concours agricole annuel organisé à tour de rôle par les cantons de Pontaumur, Condat-en-Combrailles et Pionsat récompensant les éleveurs bovins de la race charolaise du pays des Combrailles s'est déroulé exceptionnellement cette année à Pionsat les 11 et 12 octobre 2014. Suite au désistement de dernière minute des organisateurs de Pontaumur, le concours a trouvé refuge, au lieu-dit Les Monteix, sous les nouveaux bâtiments photovoltaïques.

Organisé par l'association COCAP, présidée par M. Cédric Faure, regroupant les éleveurs du canton de Pionsat, ce concours a débuté le samedi après-midi avec l'entrée en lice de chaque animal présenté et évalué par des sélectionneurs spécialement venus de l'Allier et de la Nièvre avant de clore la journée par un « repas des éleveurs » en soirée. Le dimanche, les festivités se sont poursuivies avec un marché de producteurs locaux de produits du terroir, des promenades en calèches et une démonstration de désincarcération d'un véhicule opérée par les pompiers de Pionsat, le tout animé par un groupe de rock. En fin d'après-midi, la remise des prix a distingué



Eric Bonnabry de Giat, Pierre Chevance de Saint-Pierre-le-Chastel, Bernard Olivier de Teilhet et le GAEC Grade-Chaffraix de Condat-en-Combrailles. Outre les coupes et médailles, les éleveurs ont reçu des lots gracieusement offerts par le Conseil Général du Puy-de-Dôme, du Crédit Agricole et des commerçants de Pionsat. L'année prochaine, le concours agricole devrait être organisé par la commune de La Goutelle. ■

RENAISSANCE DE L'AMICALE LAÏQUE

Après une longue période de sommeil, l'Amicale Laïque de Pionsat s'est reformée et son Assemblée générale a procédé au renouvellement de son Bureau et de son Conseil d'Administration. La nouvelle équipe est ainsi composée de Nicole BLANC, Sylvie BLANCHARD, Céline BOURGUE (Secrétaire adjointe), Valérie BOUTERIGE (Secrétaire), Véronique BRETTE (Vice-Présidente), Mylène COULON, Pierre DANTON, Mickael DIHARS, Delphine GROUEIX (Trésorière), Laurent HECQUET (Président), Sandra JAMY, Géraldine LAGUET, Emmanuelle LECUYER (Trésorière adjointe) et Annick VERHEE. L'association compte à ce jour une centaine d'adhérents qui ont pu s'inscrire aux différentes activités proposées selon leur âge. Pour les enfants : Accro Gym, Danse Modern'Jazz et Escrime. Pour les enfants : Gym



douce, Gym d'entretien, Sophrologie, Step-Aérobic, Viet Vo Dao. Merci et meilleurs encouragements à celles et ceux qui ont repris cette association qui a toujours fortement contribué à la vie sociale de la Commune. ■

POUR QUE VIVE L'Auvergne !

Lettre du 14 octobre 2014 de Jérôme Gaumet, Maire de Pionsat, aux Maires, Conseillers municipaux et élus d'Auvergne. (Ce courrier a entraîné plusieurs réactions qui elles-mêmes ont été suivies de deux autres courriers en date du 14 novembre et du 25 novembre. Ils sont consultables sur le site www.pionsat.fr).

Le 3 juin 2014, dans une tribune adressée à la presse quotidienne régionale, le Président de la République annonçait le redécoupage de la France métropolitaine en 14 régions et, en particulier, la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes. Cette annonce a suscité un fort mécontentement dans nombre de régions et même conduit à l'émergence de mouvements populaires hostiles comme en Bretagne et en Alsace. En Auvergne, la classe politique semble adhérer - ou se résigner - facilement à cette perspective. Pourtant, personne n'a présenté aux Auvergnats les motifs de cette fusion et le projet de développement et de vie qui devraient sous-tendre cette décision.

Par ce courrier, je souhaite témoigner d'un certain scepticisme et susciter avec votre aide un débat démocratique pour que les Auvergnats prennent la pleine mesure des enjeux. L'Auvergne d'aujourd'hui est bien plus qu'une circonscription administrative. Elle est devenue une communauté humaine en évolution.

L'annexion de l'Auvergne à Rhône-Alpes permettrait, nous dit-on, de constituer une super région - autour de la super métropole lyonnaise - capable de rivaliser avec les plus grands territoires d'Europe et de gagner une visibilité mondiale. Ce rapprochement serait en outre facteur d'économie des deniers publics. Il devrait aussi favoriser le développement de l'Auvergne en conduisant à des rapprochements entre les entreprises, les universités, les hôpitaux, etc. Comme une grande sœur bienveillante et généreuse, la région Rhône-Alpes apporterait sur un plateau son potentiel considérable pour soutenir sa cadette. Pour le reste, aucun effet collatéral. Fermez le ban !

Dans son for intérieur, chacun de nous sent très bien que ce projet de redécoupage et de fusion, s'il devait être mis en œuvre, n'irait pas de soi et que le perdant serait notre région.

La région Rhône-Alpes représente

déjà le dixième de la France en termes économiques, démographiques et de superficie. Elle est au cinquième rang des régions européennes pour le PIB (193 milliards d'euros en 2011). L'Auvergne ne pèse que 34 milliards d'euros. Alors que Rhône-Alpes ne compte pas moins de douze pôles de compétitivité, l'Auvergne en affiche deux. Le déséquilibre économique est criant. Même si des complémentarités peuvent apparaître, ici et là, avec des fleurons auvergnats, force est de constater que Rhône-Alpes n'a aucunement besoin de notre région pour son développement sauf à vouloir agrandir son territoire pour s'affirmer comme ... « pays ». Il est vrai qu'en additionnant les populations et les superficies des deux régions, les résultats sont proches de la Suisse voisine. De quoi changer les regards et les ambitions... Pour preuve que l'Auvergne compte peu, le débat économique de Rhône-Alpes tourne actuellement autour de la question du leadership pour la gouvernance du développement économique entre la région et la métropole de Lyon !

Si les bienfaits de la fusion sont difficiles aujourd'hui à cerner, les effets négatifs sont plus faciles à percevoir :

■ **1)** Suppression du Conseil régional d'Auvergne qui est une institution à taille humaine, suffisamment proche des habitants pour bien connaître leurs besoins, et autonome pour concevoir des projets de développement et les mettre en œuvre. Avec sa disparition, les Auvergnats perdraient leur outil principal d'expression et d'action.

■ **2)** Déplacement des centres de décisions publics et privés à Lyon. Le Conseil régional en s'installant à Lyon entraînerait dans son sillage la réorganisation à partir de Lyon de toutes les administrations déconcentrées à vocation régionale. L'éloignement géographique et la centralisation de l'expertise seraient préjudiciables au traitement des affaires auvergnates.

■ **3)** L'enseignement et la recherche auvergnate seraient bouleversés et

devraient s'organiser à partir de Lyon. La capitale des Gaules obtiendra sans doute prochainement une initiative d'excellence (IDEX) - la reconnaissance d'un pôle pluridisciplinaire d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial - dotée d'importants moyens financiers. Dans ce contexte, les chercheurs auvergnats auraient-ils encore le courage de se mobiliser pour promouvoir la recherche régionale en obtenant la labellisation de leurs laboratoires dans un projet « Initiatives Science - Innovation - Territoires - Economie » (I-SITE) de moindre ambition qu'un IDEX ? Les meilleurs étudiants, enseignants et chercheurs choisiraient la renommée des universités et des grandes écoles de Lyon mieux soutenues et pourvues en moyens pour paraître dans le classement international de Shanghai. Même le CHU pourrait s'interroger sur sa capacité à garder sa valence universitaire.

■ **4)** Modification profonde dans l'allocation des moyens pour le développement des territoires ruraux auvergnats. La singularité de la ruralité auvergnate ne serait pas appréhendée de la même manière à Lyon et le maillage territorial des services publics s'en ressentirait. Prenons l'exemple de l'éducation : l'Auvergne pourrait-elle conserver ses 120 lycées publics et privés alors que Rhône-Alpes, qui compte 5 fois plus d'habitants, n'en a que 234. Que deviendraient les petits collèges ruraux si le transfert de compétences à la région devait être confirmé ? Pour ce qui est des grands équipements, comme la création d'une ligne TGV ou la valorisation de l'aéroport d'Aulnat, les priorités et le positionnement de la « super région » seraient-ils les mêmes que ceux de l'actuel Conseil régional ?

■ **5)** Déclassement de Clermont-Ferrand et remise en cause de notre principale « locomotive » de développement régional. Malgré les engagements rassurants, pourquoi la ville de Clermont-Ferrand bénéficierait-

elle d'un statut privilégié de co-capitale régionale alors que Saint-Etienne et Grenoble n'y ont pas accès aujourd'hui et pourraient tout autant y prétendre sur le plan du rayonnement ? Inexorablement, Clermont-Ferrand perdrait en matière grise, en habitants à revenu supérieur, en attractivité et en entraînement pour son territoire.

■ 6) Éclatement de l'Auvergne dans sa composition actuelle. Nos frères de l'Allier et du Cantal s'estimeraient trop à la marge de la nouvelle entité pour vouloir y rester.

■ 7) Paupérisation du Massif-central. Ce vaste et rude plateau d'altitude, qui représente 15,5% du territoire national, serait partagé entre plusieurs super-régions et en constituerait à chaque fois une extrémité qui serait marginalisée et oubliée, dotant tristement la France d'un ventre creux. Sans institution locale de proximité, le Massif-central et, en général, le monde rural ne peuvent pas se développer. La « métropolisation » du territoire comme principe d'aménagement du territoire a des limites, il faut prévoir des régions d'équilibre.

Au-delà de l'arbitraire de cette décision, plus surprenant et plus insoutenable, de mon point de vue, est ce silence consensuel dont se dégage un sentiment de renoncement facile.

En acceptant sans mot dire le dessein qui nous est imposé, nous renonçons à notre liberté d'action, à la valorisation de nos acquis si longtemps désirés et si difficilement obtenus, à notre cohésion et à nos projets communs lancés ou en préparation, à la mobilisation et au dépassement de soi pour fonder une communauté auvergnate solidaire, fière de ses valeurs rurales et de son patrimoine, ambitieuse pour construire un modèle de société qui soit adapté à son territoire. Une Auvergne libre en quête d'excellence !

« ô puy où le soleil, aux soirs se réfugie, où donc s'enfoncé-t-il votre cœur souterrain ? ».

Comme le poète auvergnat, Jean d'Arvor, nous devons, à ce moment de notre Histoire, nous interroger sur la profondeur de notre identité auvergnate et comprendre les causes et la légitimité ou non de ce renoncement. Deux causes en sont à l'origine : la perception tronquée d'un retard de développement par rapport à d'autres territoires et une lente germination d'une conscience régionale.

Le caractère montagneux de notre territoire est à la fois son drame et un de ses atouts les plus précieux. L'Auvergne

est la région française où les habitants vivent le plus en altitude. Notre relief a été pendant longtemps la cause de notre retard car l'Etat a mis du temps pour nous doter en infrastructures. Le Conseil régional, les Conseils généraux, communautaires et municipaux ont su profiter de leur capacité d'initiative pour mobiliser des moyens financiers et poursuivre le maillage du territoire en équipements (Moyens de communication, Zones d'activités économiques, établissements de santé et d'éducation, etc.). Le Conseil régional s'est investi dans les lycées et dans de grandes infrastructures comme le Parc européen du volcanisme (VULCANIA), le Zénith et la Grande Halle. Il contribue aujourd'hui au développement des campagnes en dotant les communes de l'internet très haut débit par fibre optique. Des chantiers restent encore à ouvrir, mais nous commençons aujourd'hui à posséder les équipements de base pour notre développement et les entrepreneurs sont aux rendez-vous ! Le cas des autoroutes A75 et A89 qui traversent nos quatre départements l'illustre parfaitement. Ces deux axes routiers n'ont été livrés intégralement à la circulation que récemment. Le dernier tronçon de l'A89 a été ouvert en janvier 2013. Depuis 2006, les communes des Combrailles (Puy-de-Dôme) proches des entrées autoroutières connaissent un développement économique sans précédent dans leur histoire et contribuent par le mécanisme d'un Fonds de mutualisation des retombées économiques de l'A89, mis en place par le SMAD des Combrailles, au soutien de projets de développement sur les autres parties du territoire.

Pendant des siècles, la terre d'Auvergne a été décomposée et redessinée au gré des mariages seigneuriaux et des décisions royales et républicaines au point de faire oublier aux Auvergnats l'héritage le plus précieux de Vercingétorix : la conscience arverne d'être autre chose que des tribus éparses. La création des Circonscriptions administratives régionales dans les années 1960 et les lois sur la décentralisation des années 1980 ont apporté aux Auvergnats un périmètre d'action, la stabilité et la sérénité nécessaires pour se retrouver, prendre conscience d'eux-mêmes et se projeter dans le temps et l'espace mondial. Le succès de grands groupes comme Michelin, Limagrain, Aubert et Duval, les industries du luxe, etc. ont apporté la preuve que le savoir-faire des auvergnats était de premier ordre dans des domaines aussi variés que la chimie-caoutchouc-plastique, la

métallurgie-transformation des métaux, l'agriculture et l'agro-alimentaire, le thermalisme... Le club de rugby de l'ASM leur a fait comprendre que la victoire leur est aussi accessible. Le Conseil général du Puy-de-Dôme, en lançant en 2007 le projet d'inscription de la Chaîne des Puys et de la faille de la Limagne sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, leur fait réaliser combien leur environnement est reconnu comme exceptionnel. De quatre départements tracés par la Révolution est née ces dernières années une Communauté de vie qui s'est affirmée en se traçant un destin commun.

Mais, si nous avons la liberté d'action, les capacités et la volonté d'aller de l'avant ensemble, alors pourquoi renoncer à être ce que nous sommes devenus en acceptant en l'état le principe de cette fusion ?

Le projet d'annexion que propose le gouvernement sera examiné prochainement par les deux assemblées. Il est encore temps pour les acteurs locaux que nous sommes de demander des explications et de nous interroger collectivement sur le bien-fondé et la pertinence de ce dessein. L'Auvergne ne me semble pas prête aujourd'hui pour ce mariage. D'autres voies, toutes aussi pertinentes, mériteraient d'être explorées comme par exemple : conserver la région Auvergne pour la positionner comme région d'équilibre, mettre en place une collaboration étroite et négociée plutôt qu'une fusion avec Rhône-Alpes, élaborer avec l'Etat et nos voisins régionaux un projet d'aménagement à l'échelle d'une partie du Massif-central ...

Cher(e)s collègues élu(e)s locaux d'Auvergne, je fais appel à vous pour que les valeurs républicaines et le principe d'autonomie local soient brandis de mille bras afin que ce projet de fusion de notre région avec Rhône-Alpes soit remis en cause, débattu puis tranché par les Auvergnats.

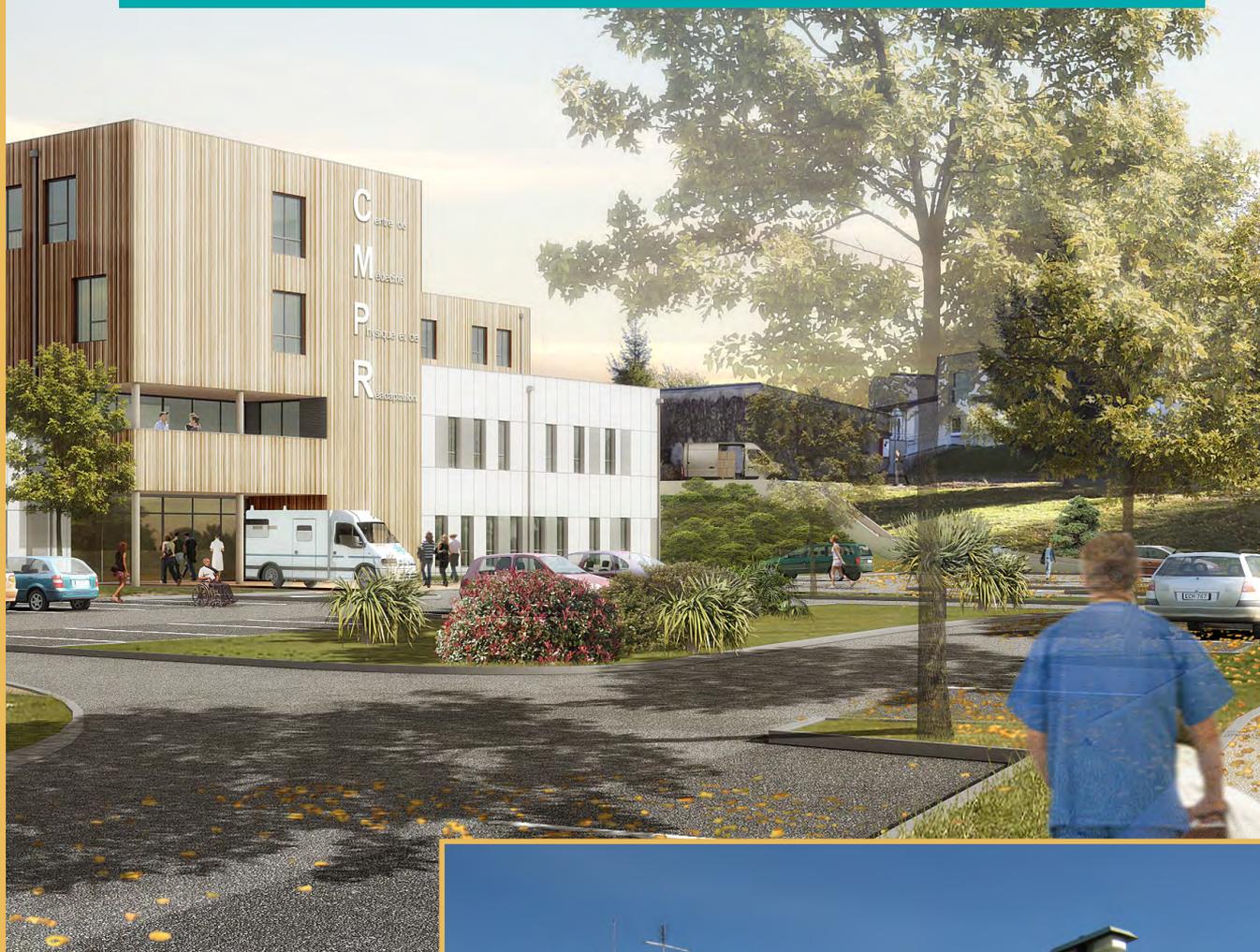
Pour que nous puissions ensemble décider librement de notre avenir.

Pour que vive la ruralité et que la flamme d'Auvergne ne s'éteigne pas !

**NON AU RENONCEMENT,
MOBILISONS-NOUS
POUR L'Auvergne ET LES
AUVERGNATS !**



PROJET DU CENTRE DE RÉÉDUCATION



Informations Pratiques

La Mairie

1 Place de l'Église - 63330 Pionsat
Tél. **04 73 85 61 56**
www.pionsat.fr
mairie.pionsat.63@wanadoo.fr

Ouverture au public

lundi 13h30-17h
mardi & mercredi 8h30-12h & 13h30-17h
jeudi 8h30-12h
vendredi 8h30-12h & 13h30-17h
samedi 9h-12h



Bulletin Municipal 2015

- Directeur de Publication
Jérôme Gaumet
- Crédit Photos
Mairie de Pionsat
- Conception & Impression
Agence iCombrailles - Pionsat - 04 73 52 33 42
- Tirage
750 exemplaires